

Conseil du Centre

87^e session, octobre 2023

CC 87/4

POUR INFORMATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport de la réunion du Bureau du Conseil

(1^{er} juin 2023)

1. Une réunion du Bureau du Conseil du Centre international de formation de l'OIT («le Centre») a été organisée en modalité hybride le 1^{er} juin 2023 afin de permettre l'examen en temps utile et l'adoption des états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2022.
2. Le rapport de la réunion du Bureau est présenté à la 86^e session du Conseil du Centre (octobre 2023).

États financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice financier clôturé au 31 décembre 2022

3. *Le Président* souhaite la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil. Il félicite la Direction et le personnel du Centre pour les résultats positifs rapportés.
4. *Le Président* donne la parole au Directeur faisant fonction du Centre pour quelques remarques préliminaires.
5. *Le Directeur faisant fonction du Centre* remercie toutes les personnes impliquées dans la préparation de la réunion. Il présente ensuite les résultats financiers du Centre pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Il évoque quelques aspects de la performance financière du Centre. Les chiffres définitifs du budget 2022 du Centre affichent un résultat net positif. C'est le signe de l'excellent fonctionnement du Centre malgré les difficultés posées par la pandémie de Covid-19 et ses effets sur le monde du travail. En 2022, le Centre a également été en mesure de faire un usage judicieux des contributions volontaires reçues au cours de l'année. Il remercie les principales bailleurs de fonds du Centre, en particulier l'OIT et le gouvernement italien.
6. Si l'on examine l'état de la situation financière, le Centre affiche un excédent budgétaire de 3,833 millions d'euros. Cela montre les bons résultats financiers du Centre en 2022.

7. Dans l'ensemble, 2022 a été une année positive pour le Centre grâce à l'engagement sans failles de la Direction et de l'ensemble du personnel. La Direction du Centre s'est concentrée sur la qualité des services de formation et de renforcement des capacités fournis au cours de l'exercice biennal, ce qui a débouché sur les bons résultats financiers présentés aujourd'hui.
8. *Le Président* passe au point de l'ordre du jour concernant les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour 2022. L'ordre du jour étant adopté, il invite la Trésorière du Centre à présenter les états financiers.
9. *La Trésorière* présente les états financiers et revient sur les faits essentiels. Elle renvoie d'abord les membres à l'**état V - État de comparaison du budget et des montants réels**. Cet état présente les résultats budgétaires du Centre pour 2022, à savoir un excédent de 3,833 millions d'euros. Ce montant est obtenu à partir des contributions nettes totales provenant des produits gagnés et des contributions volontaires, soit 33 millions d'euros, moins les dépenses fixes totales de 28 millions d'euros et les investissements institutionnels de 1,2 million d'euros.
10. En 2022, les activités de formation et autres ont généré une contribution nette de 16,5 millions d'euros, soit 3 millions d'euros de plus que le budget prévu. Ce résultat a été obtenu grâce à une croissance continue de la portée des services du Centre qui a vu les inscriptions aux activités à distance augmenter de 34 pour cent, et celle aux activités en face-à-face de 14,5 pour cent par rapport aux chiffres de 2021. Les services non liés à la formation ont également continué à croître en raison de la demande accrue de services de communication et de plaidoyer.
11. Le multimédia a contribué à hauteur de près de 910 000 euros nets en 2022, dépassant de 62 pour cent le budget prévu. Ces résultats sont le fruit d'une croissance continue dans les domaines des médias numériques et des services de conception, ainsi que de la communication et du plaidoyer. Ces recettes ne concernent que les travaux directs effectués pour des parties externes, car toutes les recettes relatives aux travaux effectués pour soutenir les activités du Centre sont comptabilisées dans les produits liés à la formation.
12. La contribution nette des sources diverses a été exceptionnelle en 2022, puisqu'elle a dépassé de 148 pour cent le budget approuvé. Il y a deux raisons à cela : une augmentation des autres types d'activités organisées sur le campus par des parties externes afin de maintenir un certain niveau de travail pour les prestataires de services, ainsi qu'un gain de change significatif de 600 000 euros obtenu en convertissant plusieurs millions de dollars des États-Unis en euros.
13. Les contributions volontaires se sont élevées à 13,4 millions d'euros, soit une augmentation de plus d'un million d'euros par rapport au budget, principalement en raison du taux de change favorable entre le dollar et l'euro. L'OIT a approuvé une contribution au Centre d'un montant de 9,54 millions de dollars des États-Unis pour la période biennale. Le Centre en a reçu la moitié en 2022. En outre, une contribution égale a été versée par l'OIT pour couvrir les dépenses relatives à l'assurance maladie après cessation de service pour les fonctionnaires retraités du Centre, sans incidence sur les résultats budgétaires finaux. Le Centre a également reçu 7,85 millions d'euros du gouvernement italien, 250 000 euros du gouvernement portugais et une petite contribution de 13 000 euros de la Région Piémont.

14. Le total des dépenses fixes en 2022 s'élève à près de 28 millions d'euros.
15. Les frais de personnel ont représenté 20 millions d'euros. Ils englobent les indemnités de départ volontaire versées à certains membres du personnel pour un montant total de 260 000 euros. Le Centre a également augmenté ses contributions mensuelles au Fonds des indemnités de fin de contrat pour les fonctionnaires de la catégorie des services généraux. Il a versé une contribution de 1 million d'euros à ce fonds afin d'assurer sa capacité financière de couvrir les indemnités de rapatriement prévues dues aux fonctionnaires des catégories des services organiques et supérieure et les prestations de fin de service du personnel des services généraux. Fin 2022, le Fonds avait environ 5,3 millions d'euros de financement disponible pour de futurs décaissements. Le passif du Centre pour les sommes dues aux membres du personnel est actuellement estimé à 8,6 millions d'euros, ce qui laisse un déficit de financement de 3,3 millions d'euros.
16. Les autres dépenses fixes ont été conformes au budget, à l'exception des coûts liés au campus, qui comprenaient des travaux d'entretien extraordinaires supplémentaires reportés de 2021 et des augmentations des services publics au cours des derniers mois de l'année en raison d'un taux d'inflation très élevé. Les frais généraux d'exploitation sont également plus élevés que le budget en raison des mouvements sur la ligne budgétaire des consultants, qui est inférieure au budget de 137 000 euros, des dépenses plus élevées pour les services de l'OIT liés aux ressources humaines, d'une nouvelle campagne de sensibilisation lancée au cours de l'année et de quelques augmentations mineures des frais bancaires et de reproduction.
17. La Trésorière aborde ensuite l'**état I – état de la situation financière**. Cet état présente l'actif et le passif du Centre à la fin de l'exercice. L'actif le plus important était la trésorerie, qui totalisait 28,5 millions d'euros. Le Centre a reçu des avances de donateurs et de partenaires pour un montant total de 5,7 millions d'euros. Il détenait également 2 millions d'euros dans le Fonds de roulement; 1,1 million dans le Fonds pour l'amélioration du campus; 2 millions dans le Fonds fiduciaire italien; 321 000 euros dans le Fonds de développement informatique; 1,5 million dans le Fonds de financement des bourses; et 587 000 euros dans le Fonds d'innovation. Sur le total de ces fonds, environ 8 millions d'euros étaient détenus en dollars des États-Unis. De plus amples détails sur les flux de trésorerie du Centre sont disponibles à l'état IV.
18. Les créances du Centre ont diminué d'environ 6,6 millions d'euros par rapport à 2021. Cette ligne comprend deux grandes catégories de créances: les factures émises à la suite de services rendus avant la fin de l'année et les sommes à recevoir pour des activités couvertes par un contrat signé et pour lesquels un passif correspondant a été comptabilisé, et qui constituent des produits qui seront gagnés essentiellement en 2022. Cette baisse est principalement liée à la diminution des créances liées aux accords signés.
19. La créance sur l'OIT a diminué de 2,1 millions d'euros par rapport à 2021, principalement en raison d'un règlement partiel avant la fin de l'année.
20. Les immobilisations corporelles ont augmenté de 3,5 millions d'euros. Il s'agit du résultat net de plusieurs éléments: l'augmentation des dépenses pour les travaux en cours pour la rénovation des pavillons Africa 10 et 11 pour un montant de 2,8 millions d'euros, d'autres travaux sur le campus pour 240 000 euros, l'achat d'équipements pour le Laboratoire de l'innovation et le campus pour 430 000 euros, et les amortissements annuels enregistrés sur les immobilisations pour environ 700 000 euros.

21. Les créiteurs et charges à payer s'élevaient à 13,3 millions d'euros à la fin de l'année 2022. Ils ont baissé de manière significative de 12 millions d'euros, principalement en raison d'une diminution des produits différés qui sont constitués d'avances versées par des donateurs et des sponsors ainsi que du passif correspondant aux créances basées sur des accords signés concernant des services futurs et soumis à des conditions de performance spécifiques. De plus amples informations sur l'actif net du Centre figurent à l'état III.
22. Le trésorier présente ensuite l'**état II - état de la performance financière**. Cet état donne les résultats du Centre, présentés conformément aux normes IPSAS. Pour 2022, le Centre affiche un excédent net de 8,7 millions d'euros. Les normes IPSAS prévoient des méthodes de comptabilisation différentes de celles du budget et, en 2022, la principale différence est due au gain de change non réalisé, à des traitements différents pour quelques contributions volontaires relatives à des activités ainsi qu'à l'excédent net enregistré dans les autres fonds, le budget ne présentant que les résultats du Fonds de fonctionnement.
23. Enfin, les dépenses ont augmenté de 1,5 million d'euros en 2022 par rapport à 2021. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des coûts directs liés aux activités en face-à-face, tels que les frais de voyage et d'hébergement, ainsi qu'à des travaux d'entretien extraordinaires supplémentaires effectués sur le campus au cours de l'année, qui avaient été reportés en 2021.
24. *Le Président* invite le représentant du commissaire aux comptes à présenter le rapport de ce dernier pour 2022.
25. *Le représentant du commissaire aux comptes* présente les résultats de l'audit externe pour 2022. Il salue les efforts considérables, le travail acharné et l'engagement de la Direction du Centre dans l'accomplissement de son mandat.
26. Le commissaire aux comptes a effectué son audit conformément aux normes internationales d'audit, afin de soutenir le renforcement de la transparence et de la responsabilisation au sein du Centre et de contribuer à la réalisation des objectifs opérationnels du Centre par le biais de ses audits. Plus précisément, sa responsabilité est de fournir au Conseil et aux autres parties prenantes du Centre une opinion d'audit indépendante sur la présentation des états financiers conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Le rapport met l'accent sur deux thèmes: 1) l'audit des états financiers de 2022; et 2) l'examen de l'évaluation des activités de formation.
27. Le commissaire aux comptes a procédé à un audit complet des états financiers 2022 du Centre et de ses transactions financières afin de fournir une assurance indépendante et d'exprimer une opinion sur ces états. Il a également examiné les opérations du Centre conformément au mandat qui lui a été confié en vertu de l'article 25 du Règlement financier, afin de renforcer la responsabilisation et la transparence, et d'améliorer la gestion financière et la gouvernance du Centre et d'y apporter une valeur ajoutée.
28. En ce qui concerne l'audit financier, il a proposé des possibilités d'amélioration des fonds d'innovation et de financement des bourses. Il a recommandé la mise en place d'un mécanisme permettant de mesurer l'impact des projets financés par le Fonds d'innovation en tenant compte des implications financières, techniques, économiques, sociales et

environnementales et de contrôler l'utilisation du Fonds de financement des bourses, ainsi que les circonstances qui en affectent l'utilisation. Il a également relevé des possibilités d'amélioration dans la gestion de la trésorerie, des contrats de travail, des congés accumulés par le personnel à court terme, des charges à payer et des dépenses des années précédentes.

29. Dans l'ensemble, le commissaire aux comptes a conclu que les états financiers du Centre étaient présentés, à tous les égards, conformément aux normes IPSAS. Il a également conclu que les méthodes comptables ont été appliquées sur une base conforme à celle de l'exercice précédent. Le commissaire aux comptes a donc émis une opinion d'audit non modifiée (il s'agit d'une opinion exprimée par le commissaire aux comptes lorsque les états financiers sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux normes IPSAS). Le commissaire aux comptes félicite la Direction du Centre d'avoir constamment obtenu une opinion d'audit non modifiée depuis le début de son mandat en 2016.
30. En ce qui concerne l'examen de l'évaluation des activités de formation du Centre, il souligne la nécessité d'améliorer le cadre d'évaluation, les processus, les rapports et les mécanismes de suivi des activités de formation. En comblant rapidement ces lacunes et en mettant en œuvre les recommandations et les changements à valeur ajoutée indiqués dans le rapport, le Centre pourra renforcer ses pratiques d'évaluation, améliorer la qualité et l'impact de ses programmes de formation et favoriser une culture d'amélioration continue.
31. Les résultats d'audit sont présentés en détail dans le rapport du commissaire aux comptes. L'auditeur externe a formulé 12 recommandations à valeur ajoutée, dont six concernent l'audit financier et les six autres l'évaluation des activités de formation, et que la Direction du Centre a acceptées et dont elle a fait part de son engagement à les mettre en œuvre. Il invite également la Direction à mettre en œuvre les recommandations d'audit formulées au cours des années précédentes, telles qu'énumérées à l'annexe I du rapport, afin d'améliorer encore l'efficacité et l'efficacité opérationnelles.
32. Enfin, il exprime sa gratitude pour la coopération et l'assistance apportées à l'auditeur externe par le Directeur faisant fonction et son équipe, ce qui a facilité le bon déroulement de l'audit. Il félicite la Direction pour son engagement à améliorer l'efficacité et l'efficacité opérationnelles et apprécie qu'elle reconnaisse la valeur des recommandations de l'audit. Il remercie le Conseil du Centre d'avoir apprécié le travail de l'auditeur externe.
33. Le représentant du commissaire aux comptes assure ensuite les membres qu'il achèvera son mandat lors de l'audit externe de l'année 2023, et qu'il continuera à soutenir les objectifs du Centre en fournissant une assurance indépendante et des recommandations à valeur ajoutée par le biais de ses services d'audit.
34. *Le Président* invite ensuite les membres du Bureau à faire part de leurs observations sur les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour 2022.
35. *La vice-présidente travailleuse* remercie la Direction et le commissaire aux comptes pour le document présenté. Le groupe des travailleurs félicite la Trésorière et le Directeur faisant fonction pour le rapport financier, qui donne une image claire de la situation financière du Centre et aide à préparer et à tracer un plan pour l'avenir. L'oratrice salue également les contributions généreuses des gouvernements italien et portugais.

36. Elle demande des éclaircissements sur les comptes débiteurs et les comptes créditeurs. La vice-présidente travailleuse fait part de ses préoccupations concernant le solde disponible du Fonds de financement des bourses et y voit une occasion manquée d'offrir une formation à des participants supplémentaires. Elle pose des questions sur l'accessibilité des mandants à ce financement.
37. Le groupe des travailleurs approuve les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes.
38. *Le vice-président employeur* félicite M. Perrin pour sa récente nomination au poste de Directeur du Centre.
39. Passant aux états financiers et au rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, il salue la remarquable résilience du Centre dans un environnement mondial difficile en raison de la pandémie de COVID-19. L'agilité dont a fait preuve le Centre témoigne de sa résilience et de sa capacité d'adaptation.
40. L'augmentation de 34 pour cent des inscriptions aux activités du Centre souligne la transition réussie vers l'apprentissage numérique, ce qui prouve la bonne compréhension que le Centre a des besoins actuels de ses mandants. Même si le nombre d'activités a légèrement diminué, il s'agit d'un recalibrage nécessaire pour répondre à la complexité des circonstances actuelles. Le groupe des employeurs salue l'engagement inébranlable du Centre à fournir une formation de qualité en dépit de ces obstacles.
41. Le Centre a fait preuve d'un sens financier remarquable, qui se traduit par un excédent de 8,691 millions d'euros selon les normes IPSAS. Cet excédent, même s'il éclipse l'excédent budgétaire, est un indicateur positif d'une gestion financière prudente et de la contribution inestimable d'un personnel dévoué. Le groupe se félicite de l'augmentation notable de l'actif net, qui passe de 24,5 millions d'euros en 2021 à 33,3 millions d'euros en 2022, ce qui témoigne d'une stratégie de gestion financière réussie, en particulier dans le contexte élargi de situation économique mondiale.
42. Le rapport de l'auditeur externe fait preuve de minutie et de transparence, ce qui favorise la confiance entre les parties prenantes et renforce la crédibilité globale du Centre. Le groupe salue la capacité d'adaptation du Centre, qui est passé d'un cycle de recettes traditionnel de deux ans à un modèle plus dynamique en réponse aux défis posés par la pandémie. Les efforts d'innovation déployés pour diversifier les sources de revenus sont louables et doivent inciter le Centre à rechercher d'autres sources de financement fiables. Tout en appréciant et en soutenant les efforts déployés par le Centre pour diversifier ses recettes par le biais de services de conseil et d'activités similaires, le groupe des employeurs souhaite souligner l'importance d'apporter un soutien solide aux programmes des mandants. Ce soutien est essentiel pour maintenir la pertinence et la réactivité aux besoins des OEE et des syndicats. En outre, la légère baisse de la contribution des services de formation et de conseil et des contributions volontaires aux recettes totales offre une possibilité de diversification supplémentaire.
43. La séquence des opinions non modifiées sur les états financiers du Centre depuis le début du mandat de l'auditeur en 2016 est louable. Le vice-président employeur note que certains domaines mériteraient d'être affinés et améliorés, en particulier la comptabilité financière, l'établissement de rapports et la transparence, ainsi que le contrôle des fonds critiques. Ces possibilités d'amélioration ne doivent pas être perçues comme des critiques,

mais comme des voies permettant de renforcer les opérations du Centre, ce qui se traduira par des initiatives de formation plus efficaces et une utilisation plus efficiente des fonds. Les recommandations de l'auditeur concernant l'amélioration de la comptabilité financière, de l'établissement des rapports, de la responsabilité et de la transparence sont bien notées et le Centre devrait y donner suite.

44. En ce qui concerne les observations sur le Fonds d'innovation et le Fonds de financement des bourses, le groupe apprécie les efforts du Centre pour financer des projets innovants et soutenir les bourses. Toutefois, il est nécessaire d'améliorer les mécanismes de mesure de l'impact des projets et de suivi de l'utilisation du Fonds de financement des bourses. En outre, les nouvelles restrictions imposées par la Direction pour l'utilisation de ce dernier, qui entravent la capacité des programmes techniques à le dépenser efficacement et avec plus d'impact, suscitent des inquiétudes. Il est essentiel d'aborder cette question avec la Direction et d'engager des discussions futures en vue d'une résolution.
45. Dans le cas du Fonds d'innovation, un mécanisme systématique d'évaluation de l'impact des projets - prenant en compte les aspects financiers, techniques, économiques, sociaux et environnementaux - améliorerait considérablement l'efficacité du Fonds. Une telle approche permettrait au Centre de procéder à une analyse globale des résultats à long terme de ces projets, améliorant ainsi sa planification stratégique pour les initiatives futures.
46. De même, pour le Fonds de financement des bourses, il est impératif d'améliorer le suivi. Comprendre le taux d'utilisation de ce fonds n'est pas seulement crucial pour l'obligation de rendre des comptes, mais donne également une idée claire des facteurs externes et internes potentiels qui ont une incidence sur son utilisation. Ces facteurs peuvent être des décisions politiques des sponsors, des changements stratégiques au sein du département de la formation, ainsi que des restrictions internes et des conditions imposées, qui ont toutes des implications sur l'utilisation optimale, efficace et effective du fonds.
47. Le vice-président pense que la Direction devrait envisager de mettre en place un mécanisme permettant d'évaluer l'impact des projets financés par le Fonds d'innovation, en tenant compte non seulement de leurs implications financières, mais aussi de leurs répercussions techniques, économiques, sociales et environnementales. En outre, le mécanisme devrait viser à contrôler l'utilisation du Fonds de financement des bourses et les circonstances correspondantes affectant l'utilisation de ce fonds. Cette approche permettra une analyse complète des résultats à long terme des projets, de l'utilisation des fonds et offrira des recommandations pour de futures initiatives connexes.
48. L'orateur confirme que le groupe des employeurs soutient le Centre et fait confiance à ses capacités et à sa vision.
49. Pour conclure, le groupe des employeurs approuve le point pour décision et accepte d'adopter les états financiers tels qu'ils ont été soumis conformément au Règlement financier.
50. *Le vice-président gouvernemental* remercie chaleureusement le Président, le Directeur général du BIT, M. Gilbert Houngbo, d'avoir convoqué la réunion du Bureau du Conseil du Centre et félicite le nouveau Directeur, M. Perrin, pour la richesse de l'expérience qu'il devrait apporter aux progrès du Centre.

51. Le groupe soutient les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes et note que les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été préparés dans le strict respect des normes IPSAS et sont consolidés avec ceux de l'OIT. Dans ses efforts pour mettre en œuvre le nouveau modèle opératoire tel qu'approuvé par le Conseil pour le P&B 2022-23, les progrès sont bien reflétés dans la croissance du niveau d'inscription des participants aux programmes de formation malgré les effets persistants de la pandémie de COVID-19. Cela se voit également dans les produits totaux et l'excédent.
52. Le groupe se félicite de cette croissance et de cet excédent, ainsi que de la disposition prise par l'OIT pour couvrir les dépenses de l'assurance maladie après service pour les retraités du Centre. Toutefois, le vice-président gouvernemental souhaiterait que soit divulguée la contribution de la ville de Turin pour 2021 qui a été reçue en 2022 et la raison pour laquelle aucun paiement à titre gracieux n'a été effectué en 2022.
53. En ce qui concerne les programmes de formation, le groupe est préoccupé par les statistiques relatives au nombre total de participants des régions et des mandants. Le vice-président gouvernemental préconise la mise en place de programmes subventionnés équilibrés entre les genres pour certains États Membres, en particulier ceux dont la capacité évaluée nécessite une priorité accélérée afin de les placer sur un pied d'égalité avec leurs homologues des partenaires sociaux. Certains membres accueilleront favorablement des programmes de formation ciblés ou personnalisés, fondés sur l'évaluation des demandes et des besoins dans le cadre des crédits budgétaires disponibles, plutôt que des programmes uniformes.
54. En conclusion, le groupe gouvernemental approuve l'adoption des états financiers tels qu'ils sont présentés, conformément à l'article 17.2 du Règlement financier.
55. *Le représentant du gouvernement italien, M. Mengoni*, salué les excellents résultats obtenus par le Centre au cours de l'année 2022, présentés par la Direction et certifiés par l'auditeur externe. Il semble que le Centre ait surmonté les difficultés créées par la pandémie et ait repris le chemin de la croissance, tant au niveau des données financières que de la qualité de la formation dispensée. Toutes les données relatives au budget, aux actifs et au nombre de participants montrent d'excellents résultats, non seulement par rapport à l'année précédente, mais aussi par rapport à 2019, dernière année avant la pandémie.
56. Le représentant du gouvernement italien insiste sur la nécessité d'une attention permanente et d'une attitude proactive de la part de la Direction afin de façonner l'avenir et de faire face à d'éventuels nouveaux défis. Le Centre doit continuer à travailler activement pour consolider sa stabilité financière et élargir ses activités, tout en maintenant un équilibre entre les cours en ligne et en présentiel. Il est également très important de maintenir une relation étroite avec les autorités locales, la Ville de Turin et la Région Piémont, ainsi qu'avec les universités et le secteur privé de la région, afin d'explorer les possibilités de synergies et coopération.
57. Pour conclure, il félicite M. Perrin pour sa nomination en tant que nouveau Directeur du Centre et réitère l'engagement du gouvernement italien à soutenir le Centre et le nouveau Directeur.
58. *Le Président* donne la parole à la Trésorière pour répondre aux questions des vice-présidents. Le Directeur faisant fonction remercie les membres du Bureau du Conseil pour

leurs propos et leurs questions. Il donne un aperçu de la procédure suivie par les trois programmes concernés pour accéder au Fonds de financement des bourses. Il rappelle également ce qui a été dit lors du Conseil d'octobre 2022, et notamment qu'une réunion informelle des membres du Bureau aura lieu avant le Conseil d'octobre 2023 pour discuter de l'utilisation de ce fonds.

59. La Trésorière fournit ensuite des explications sur les questions soulevées par les groupes. Elle précise que les comptes débiteurs de 2,2 millions d'euros concernaient des services fournis par le Centre avant la fin de l'année et que ce montant était entièrement à jour en termes de recouvrement. Les contributions à recevoir comprennent une partie à court terme de 2,3 millions d'euros et une partie à long terme de 800 000 euros. La partie à court terme sera imputée aux recettes de 2023, les activités correspondantes étant réalisées au cours de l'année. En ce qui concerne les comptes créditeurs, le montant indiqué comprend les montants dus aux fournisseurs pour lesquels des factures ont été reçues fin décembre et qui devraient être payées en janvier 2023, conformément à leurs conditions de paiement. Pour ce qui est la mise en œuvre des recommandations de l'auditeur externe, la Direction y travaille activement. Malheureusement, certains retards ont été inévitables en raison des changements dans le modèle opératoire et de leur impact sur les opérations, ainsi que de diverses recommandations exigeant la mise en place d'outils informatiques. La Trésorière confirme que des efforts supplémentaires sont déployés en 2023 pour en achever le plus grand nombre possible. Elle développe les informations fournies par le Directeur faisant fonction sur la procédure actuelle d'accès au et d'utilisation du Fonds de financement des bourses par les trois programmes concernés. Elle souligne les différentes sources de financement disponibles pour le Programme d'activités pour les travailleurs et les priorités dans leur utilisation. Ce programme bénéficie de fonds provenant d'ACTRAV-Genève, des excédents antérieurs, du financement italien ainsi que du Fonds de financement des bourses, et la priorité a toujours été d'utiliser en premier lieu les fonds externes, le Fonds de financement des bourses étant une source interne.
60. Les groupes remercient pour les explications fournies, mais insistent pour avoir un échange et une analyse plus approfondis sur la question de l'accès et de l'utilisation du Fonds de financement des bourses. Le groupe des employeurs fournira des informations supplémentaires sur certaines des difficultés observées dans l'accès au Fonds. Le groupe des travailleurs réitère la nécessité d'accéder au Fonds de financement des bourses pour former les représentants des travailleurs.
61. *Le Président* convient lui aussi de la nécessité d'aborder cette question de manière plus approfondie, dans un contexte différent. Il suggère de trouver des moyens de permettre la poursuite des discussions.

Le Bureau du Conseil:

- 1) **adopte les états financiers, et**
- 2) **prend note du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.**

Remarques finales

62. *Le Président* indique que la date de la 87^e session du Conseil du Centre n'a pas encore été fixée et qu'il a été convenu de la tenir dans la semaine précédant le Conseil d'administration du BIT, à Turin. La 349^e session du Conseil d'administration du BIT se

tiendra à Genève du 30 octobre au 9 novembre 2023. Le Bureau du Conseil est d'accord sur ce point.

- 63.** Il invite ensuite le Directeur désigné du Centre, M. Perrin, à prononcer quelques mots.
- 64.** *Le Directeur désigné du Centre, M. Perrin*, déclare qu'il est heureux d'avoir été invité à la réunion et qu'il est disponible pour d'autres échanges avec les mandants. Il se dit ravi de rejoindre le Centre, qui est une institution très inspirante, dotée d'un personnel dévoué et professionnel. Il confirme qu'il prendra ses fonctions en juillet, après la Conférence.
- 65.** *Le Président* remercie les membres du Bureau pour leur participation, ainsi que les secrétaires des groupes et les membres du personnel du BIT et du Centre, et clôt la réunion.

Le présent rapport est soumis au Conseil pour information.

Octobre 2023

Attendance list
Liste des présences
Lista de presencias

M. Roberto MENGONI	ITALIE
M. Aniefiok ESSAH	NIGÉRIA (Vice-président gouvernemental)
M. Harry KYRIAZIS (Grèce)	(Vice-président employeur)
M. Amadou SAKO (OIE)	(Secrétariat du groupe des employeurs)
Mme Toni MOORE (Barbade)	(Vice-présidente travailleuse)
Mme Maité LLANOS (CSI)	(Secrétariat du Groupe des travailleurs)

Organisation internationale du Travail

M. Gilbert F. HOUNGBO	Directeur général
Mme Raquel GONZALEZ	CABINET

Commissaire aux comptes, Commission d'audit, République des Philippines

M. Lito MARTIN
M. Dondon MARCOS
M. Hershey VISAYA

Centre international de formation de l'OIT

M. Giuseppe CASALE	Directeur faisant fonction
Mme Christine BOULANGER	Trésorière
Mme Nathalie MIRABILE	Procès-verbaliste

Observateur

M. Christophe PERRIN	(Directeur désigné)
----------------------	---------------------